

Programmes nationaux de prévention

# Programme national alcool

## Rapport 2008–2012



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la santé publique OFSP



## Partenaires

Le programme a vu le jour suite à un processus participatif, coordonné par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Il est mis en œuvre par une alliance impliquant de nombreux partenaires à prévenir la consommation excessive d'alcool.

La Direction stratégique du PNA comprend, outre des représentants de l'OFSP et de la Régie fédérale des alcools (RFA), des représentants de la Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool (CFAL) et de la Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé (CDS).



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF  
**Régie fédérale des alcools RFA**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool CI**



**GDK** Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren  
**CDS** Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé  
**CDS** Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

# Sommaire

Prévenir les maladies non transmissibles, c'est possible . . . . .	4
Préambule . . . . .	5
Les principaux résultats du PNA . . . . .	6
Contexte . . . . .	7
Organisation du PNA . . . . .	8
Financement du PNA. . . . .	9
Activités des partenaires . . . . .	11
Services responsables . . . . .	11
Office fédéral des routes OFROU . . . . .	11
Régie fédérale des alcools RFA . . . . .	12
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO . . . . .	14
Addiction Suisse . . . . .	15
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé CDS . . . . .	16
Conférence des directrices et directeurs de police des villes suisses (CDPVS) . . . . .	16
La Croix-Bleue . . . . .	17
Infodrog . . . . .	18
Groupement romand d'études des addictions GREA . . . . .	18
Fachverband Sucht . . . . .	20
Le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse CSAJ . . . . .	20
Demandes adressées au PNA depuis 2008 . . . . .	22
Activités de l'OFSP . . . . .	27
Recherche, monitoring et statistique . . . . .	27
Collaboration avec les cantons . . . . .	31
Campagne de prévention «Je parle d'alcool!» . . . . .	32
Perspectives . . . . .	35
Recommandations de l'évaluation . . . . .	35
La prolongation jusqu'en 2016 . . . . .	35

# Prévenir les maladies non transmissibles, c'est possible

Les maladies non transmissibles – comme le cancer, le diabète, les maladies cardio-vasculaires et les maladies des voies respiratoires – représentent aujourd'hui la première cause de mortalité mondiale. Dans plus de la moitié des cas, le tabagisme, la sédentarité, l'abus d'alcool ou encore une alimentation déséquilibrée sont en cause. C'est sur ces facteurs, liés au style de vie individuel, que la prévention peut agir. Car l'augmentation des maladies non transmissibles n'est pas une fatalité. Grâce à un style de vie sain, elles sont en grande partie évitables. En agissant sur les facteurs de risque principaux de ces maladies, les programmes nationaux de prévention Tabac, Alcool et Alimentation et activité physique, entérinés par le Conseil fédéral en juin 2008, contribuent à réduire la charge de morbidité, le nombre de décès prématurés et enfin, à diminuer l'impact de ces maladies sur notre système de santé.

Depuis 2008, les programmes nationaux de prévention ont lancé un train de mesures ciblées afin d'endiguer la forte croissance des maladies non transmissibles et de permettre à chacun de rester en bonne santé aussi longtemps que possible. Ces programmes s'attachent à renforcer la responsabilité individuelle et les compétences sanitaires de la population. Ils cherchent également à améliorer notre environnement de sorte que chacun puisse opter pour un comportement favorable à sa santé – que ce soit de pouvoir choisir un menu équilibré à la cantine, emprunter des pistes cyclables pour se déplacer ou encore ne pas être contraint d'inhaler de la fumée de cigarette.

Après quatre ans de mise en œuvre des programmes, des progrès significatifs ont été accomplis. Le nombre de fumeurs baisse, l'exposition au tabagisme passif est en très net recul, la protection de la jeunesse a été améliorée dans le domaine de l'alcool et la promotion de l'activité physique au quotidien s'impose petit à petit dans d'autres politiques grâce à l'approche multisectorielle adoptée par l'OFSP. Le rapport 2008–2012 du Programme national alcool brosse un tableau de ce qui a été réalisé ces cinq dernières années par les différents partenaires des programmes de prévention : la Confédération, les cantons, les organisations actives dans le domaine de la prévention et des acteurs de l'économie privée. Ce rapport montre également, si besoin était, que la prévention est plus que jamais nécessaire pour la santé publique et individuelle.



**Pascal Strupler**

Directeur de l'Office fédéral de la santé publique OFSP

# Préambule

La majorité de la population suisse aime à déguster du vin, de la bière, des spiritueux ou des cocktails, que ce soit lors d'occasions festives, de moments conviviaux ou même sans occasion particulière.

Mais nombreuses sont les personnes qui présentent une consommation d'alcool problématique en ce qu'elles boivent trop, trop souvent ou de façon non adaptée à certaines situations. Et ce phénomène nous affecte tous : l'abus d'alcool est un frein à la convivialité ; il nuit au développement des adolescents ; il compromet la sécurité sur la route et au travail ; il porte préjudice à la santé et engendre des coûts considérables ; enfin, il est source de violence et détruit des amitiés et des familles.

C'est pourquoi le Programme national alcool (PNA) s'est fixé pour objectif en 2008 d'éviter ou de réduire les problèmes liés à l'abus d'alcool. Il poursuit la vision suivante : « Celles et ceux qui boivent de l'alcool le font de façon à ne nuire ni à eux-mêmes ni aux autres. »

Cinq ans déjà se sont écoulés depuis le lancement du PNA. La première phase de mise en œuvre du tout premier programme de lutte contre l'alcoolisme mené au niveau national touche à sa fin. La principale mission du PNA est de faire évoluer la politique suisse en matière d'alcool vers plus de cohérence et d'efficacité. Il doit également faire appel de manière fructueuse et ciblée aux activités et à l'expertise des acteurs concernés par le domaine de l'alcool (offices fédéraux, cantons, organisations non gouvernementales), exploiter les synergies et promouvoir la coopération entre les acteurs.

Aujourd'hui, nous pouvons le dire : nous sommes sur la bonne voie. Nous avons mené à bien les travaux préparatoires, l'organisation du programme est en place et les instruments et plateformes nécessaires ont été créés. Sur le fond, nous nous sommes également attelés à un grand nombre de mesures. Beaucoup a déjà été accompli au cours de cette première phase. Quelques projets vont être poursuivis et de nouvelles choses sont à venir.

Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux et pour partie – comme l'a également relevé l'évaluation – difficilement accessibles au cours de la seule première phase de réalisation du programme. La prolongation de 2013 à 2016 décidée par le Conseil fédéral nous permet ainsi de poursuivre, d'optimiser et de consolider les travaux réalisés jusqu'ici. Nous sommes heureux de relever ce défi et de continuer à nous investir pour améliorer la santé de la population helvétique.

Nous nous réjouissons de nous engager ces prochaines années pour le PNA aux côtés d'une large alliance pour la prévention de l'alcoolisme. Que tous ceux qui y contribuent, de quelque manière que ce soit, en soient ici remerciés. Car répétons-le : l'abus d'alcool nous affecte tous et en fin de compte, une prévention efficace de l'alcoolisme profite à chacun.

## La direction stratégique



**Andrea Arz de Falco**

Vice-directrice de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)



**Stefan Leutwyler**

Secrétaire central suppléant de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)



**Fritz Etter**

Directeur de la Régie fédérale des alcools (RFA)



**Rosmarie Zapfl**

Présidente de la Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool (CFAL)

# Les principaux résultats du PNA

## Réglementation du marché et protection de la jeunesse

Des formations pour le personnel de vente, un guide national pour les achats-tests et des achats-tests systématiques pour améliorer l'exécution de la législation ont permis de renforcer la protection de la jeunesse. En dehors de cela, le programme n'a pas poursuivi d'autre activité en rapport avec la législation.

## Collaboration institutionnelle

La création de plateformes nationales et régionales a permis d'intensifier l'échange entre la Confédération et les cantons. Comme les plans d'action cantonaux s'inspirent du PNA, la cohésion s'en trouve également augmentée. Des thèmes comme « l'alcool et les personnes âgées » ou « l'alcool dans l'espace public » ont été abordés de manière concertée. Un groupe d'accompagnement du PNA a assuré la mise en réseau de tous les acteurs.

## Ressources, financement

Pour gérer les demandes de fonds, un système national de financement des projets de prévention et un comité d'experts ont été créés. Ils ont permis d'utiliser de manière optimale les moyens alloués à la prévention de l'alcoolisme. Un groupe de travail national nouvellement mis en place devrait rendre à l'avenir plus transparente et efficace l'utilisation de la dîme de l'alcool.

## Information et relations publiques

En 2011 a eu lieu la première « Semaine alcool ». Cette campagne inédite de prévention basée sur la participation a remporté un indéniable succès et son approche partenariale a constitué un de ses grands atouts. Les quelque 600 manifestations organisées partout en Suisse ont eu pour effet d'associer un large public à la discussion sur la consommation problématique d'alcool et d'améliorer la mise en réseau des partenaires impliqués dans la mise en œuvre.

## Recherche et statistique

Les données ont pu être améliorées en comblant systématiquement les lacunes en matière de recherche et en mettant en place un monitoring sur l'alcool. Le monitoring des addictions continuera, à l'avenir, de livrer des informations essentielles. Différentes études entamées en collaboration avec des partenaires (entre autres sur l'alcool au travail, sur l'alcool et les personnes âgées et sur l'alcool et la violence) ont également livré des informations importantes pour les acteurs engagés sur le terrain.

# Contexte

En Suisse, la majeure partie de la population consomme de l'alcool. Si la plupart le font de manière raisonnable, une personne sur cinq présente en revanche une consommation problématique en ce qu'elle boit trop, trop souvent ou de façon non adaptée à certaines situations (pendant la grossesse, avant de prendre le volant ou au travail, p. ex.).

Voici quelques chiffres:

- Près de 5 % de la population boit trop souvent, soit plus de deux verres par jour pour les femmes et plus de quatre verres pour les hommes. Cette proportion s'élève à 8 % chez les 65 à 74 ans.  
*Un verre standard contient 10 à 12 grammes d'alcool pur. Cela équivaut à un demi de bière, un ballon de vin ou un verre d'eau-de-vie.*
- Une personne sur cinq boit exagérément, soit cinq verres d'alcool ou plus (pour les hommes) ou quatre verres ou plus (pour les femmes) dans un laps de temps très court, au moins une fois par mois. La prévalence de ce mode de consom-

mation est plus de deux fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes (26 % contre 12 %).

- Un quart des jeunes de 15 à 19 ans et plus d'un tiers des 20 à 24 ans s'enivre régulièrement.

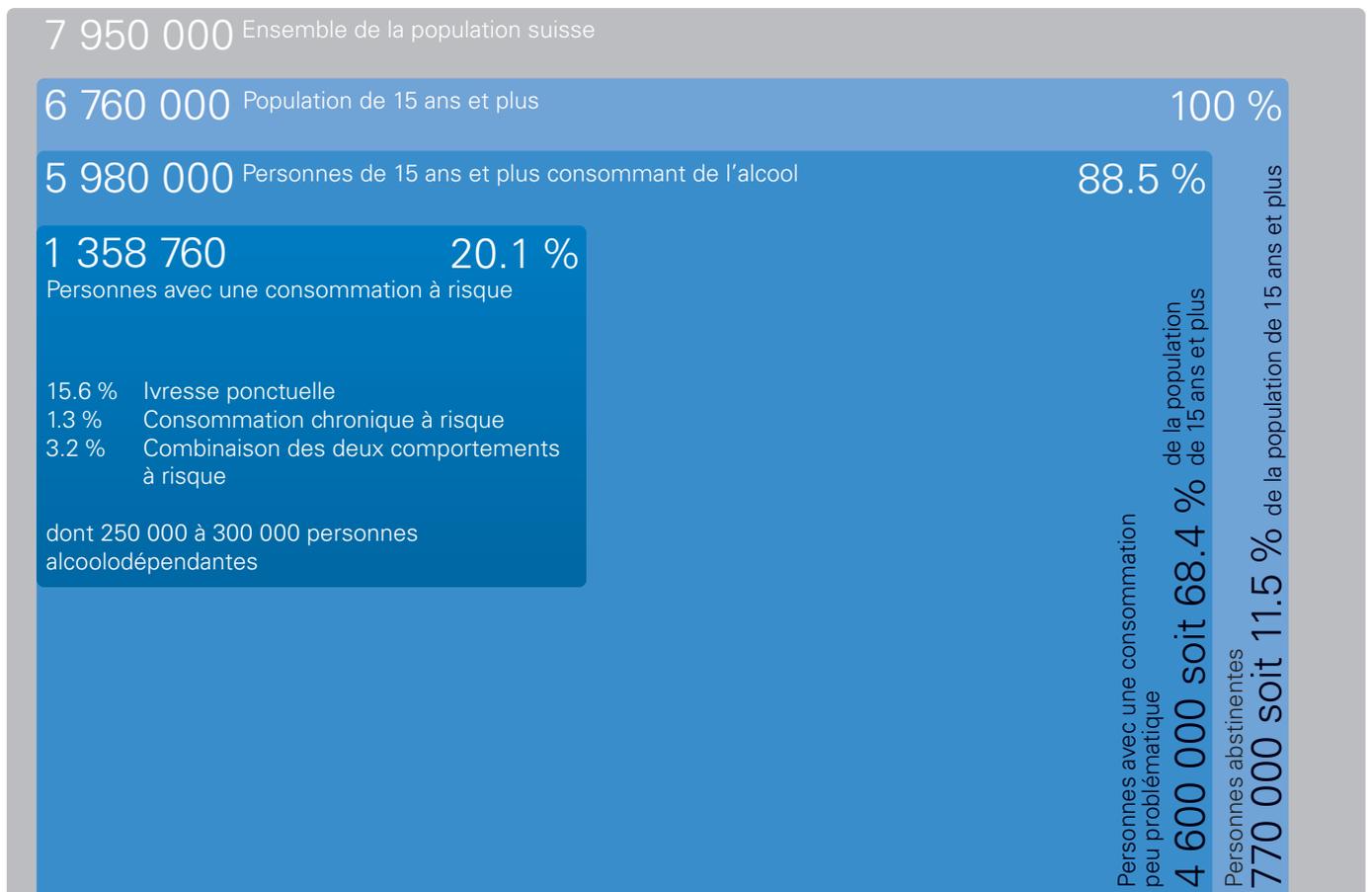
En outre, la Suisse compte environ 250 000 personnes alcoolodépendantes. Cela correspond approximativement à la population du canton de Thurgovie.

Non seulement l'abus d'alcool nuit à la santé, mais encore ses conséquences se répercutent sur la société.

Pour la première fois, une large alliance s'engage conjointement au sein d'un programme national pour éviter ou réduire les problèmes liés à ces abus

## ..... Consommation d'alcool

Une personne sur cinq en Suisse a une consommation abusive d'alcool, ce qui veut dire qu'elle boit régulièrement, en trop grande quantité, trop souvent ou au mauvais moment (Monitoring des addictions 2011).



dans le cadre d'une politique en matière d'alcool cohérente. Le Programme national alcool (PNA) a été élaboré dans le cadre d'un processus participatif auquel ont été associés tous les acteurs importants de la politique en matière d'alcool. Une trentaine d'activités ont été définies pour atteindre les objectifs principaux.

### Organisation du PNA

La mise en œuvre du PNA est organisée de la manière suivante:

#### Direction stratégique du PNA

Elle est l'organe de pilotage du processus de mise en œuvre et supervise la Direction opérationnelle du programme. Y sont représentés l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Régie fédérale des alcools (RFA), la Commission fédérale pour les problèmes liés

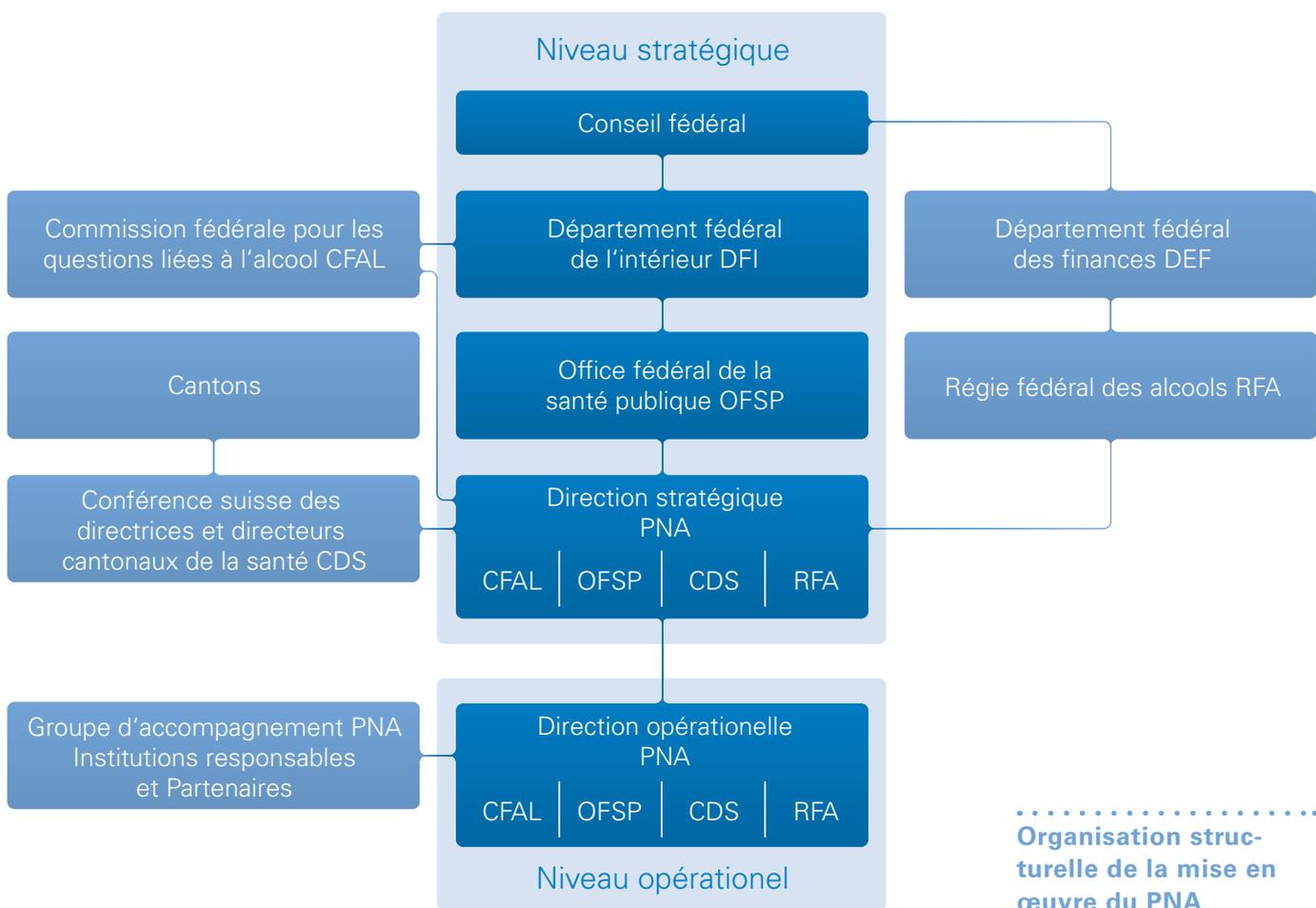
à l'alcool (CFAL) et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS). Elle est présidée par l'OFSP.

#### Direction opérationnelle du PNA

Elle exécute les mandats de la Direction stratégique, coordonne l'élaboration des mesures en collaboration étroite avec les services responsables et fonctionne en tant que plaque tournante à la disposition des groupes d'interlocuteurs internes et externes au programme. La Direction opérationnelle du programme est établie auprès de la section en charge des questions touchant à l'alcool à l'OFSP. Y sont représentées la RFA, la CFAL et la CDS.

#### Services responsables

Ils jouent un rôle central dans la réalisation du PNA. Dans divers champs d'action, ils sont responsables de la mise en œuvre des orientations stratégiques. Ils



## Contexte

assurent ainsi l'élaboration de mesures et leur mise en œuvre. Ils sont soutenus dans la planification et la mise en œuvre par la Direction opérationnelle du programme et par leurs partenaires. En tant que groupe d'accompagnement du PNA, ils font le point deux fois par an sur la réalisation du programme et assurent un échange entre les services associés.

### Partenaires

Ils sont associés à la mise en œuvre du programme par les services responsables.

### Financement du PNA

Le Conseil fédéral a réglé le financement du PNA pour les années 2008 à 2012 dans sa décision du 18 juin 2008.

L'OFSP disposait d'un budget annuel d'environ 1,3 million de francs pour mettre le PNA en œuvre. Sur ce montant, 525 000 francs étaient dévolus aux frais de personnel. Le Département fédéral des finances (plus précisément, la RFA) a également mis à disposition un million de francs par an pour financer des projets menés par des tiers et servant à atteindre les objectifs du programme.

Les moyens de l'OFSP ont été pris sur ses crédits courants destinés à la prévention. Le soutien de la RFA a été alimenté par les subsides prévus par l'art. 43a de la loi sur l'alcool.



# Activités des partenaires

De nombreux acteurs, à différents niveaux, contribuent par leurs activités à atteindre les objectifs du PNA. Il s'agit de services de l'administration fédérale, de cantons, d'organisations non gouvernementales ainsi que d'associations régionales et nationales qui sont déjà actifs dans les domaines concernés. Les institutions d'importance nationale ont supervisé des activités qu'elles ont coordonnées avec les services cantonaux. Elles agissent en tant qu'alliance pour une prévention de l'alcoolisme cohérente et coordonnée.

## Services responsables

Les services responsables ont résumé dans leurs propres mots leur contribution au PNA au cours de la période 2008–2012.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département de l'environnement, des transports,  
de l'énergie et de la communication DETEC  
Office fédéral des routes OFROU

## Office fédéral des routes OFROU

### Via sicura – Plus de sécurité sur la route

Le 15 juin 2012, le Parlement a adopté «Via sicura», le paquet de mesures de la Confédération sur la sécurité routière. L'objectif de «Via sicura» est de réduire significativement le nombre de morts et de blessés graves sur les routes en conjugant les mesures les plus variées, dont certaines visent à prévenir les accidents liés à l'alcool.

Au début du Programme national alcool (PNA), en 2008, le Conseil fédéral a lancé la procédure de consultation sur «Via sicura». Il a approuvé le message y afférent en 2010, marquant ainsi l'ouverture de la procédure parlementaire. Le Parlement ayant adopté le paquet de mesures en juin 2012, la mise en œuvre peut à présent débuter alors que s'achève la première phase du PNA. Les mesures suivantes entreront en vigueur d'ici au milieu de l'année 2015 :

- Interdiction de consommer de l'alcool pour certains groupes de personnes : les personnes peu habituées à la circulation routière (nouveaux conducteurs) ou qui assument une responsabilité particulière (conducteurs de poids lourds et de bus) n'auront plus le droit de conduire sous l'influence de l'alcool.
- Ethylomètre antidémarrage : durant cinq ans à compter de la restitution d'un permis de conduire retiré pour conduite en état d'ébriété, le titulaire du permis ne sera autorisé à





conduire que des véhicules munis d'un éthylomètre antidémarrage.

- Utilisation de l'éthylomètre aux fins d'établissement des preuves : désormais, les résultats des contrôles menés au moyen de l'éthylomètre pourront être reconnus par la personne contrôlée et seront exploitables devant les tribunaux même pour des valeurs supérieures à 0,79 pour mille. La prise de sang, procédure lourde, ne sera effectuée que si la personne concernée l'exige, si le contrôle de l'haleine est impossible ou si la personne concernée est suspectée d'avoir consommé de la drogue. Cette mesure permettra aux effectifs de police de se concentrer sur leurs activités de contrôle.
- Détermination obligatoire de l'aptitude à la conduite : désormais, toute personne arrêtée pour conduite avec un taux d'alcool supérieur ou égal à 1,6 pour mille devra se soumettre à un examen d'aptitude à la conduite (jusqu'à présent, seulement à partir de 2,5 pour mille).
- Formation complémentaire obligatoire : les personnes dont le permis a été retiré pour conduite sous l'emprise de l'alcool devront participer à un cours de formation complémentaire.

Nous estimons que « Via sicura » peut apporter une contribution importante dans la lutte contre l'alcoolémie au volant.

[www.viasicura.ch](http://www.viasicura.ch)

## Régie fédérale des alcools RFA

S'appuyant sur ses compétences spécifiques (réglementation du marché, prévention structurelle) et son réseau unique (acteurs économiques), la Régie fédérale des alcools partage ses efforts en prévention entre la mise en œuvre du Programme national alcool (PNA) d'une part, le contrôle des publicités pour les boissons spiritueuses et la réalisation d'études scientifiques et juridiques (prix minimal pour les boissons alcooliques, publicité pour l'alcool sur Internet, etc.) d'autre part.

### Achats tests

Les achats tests, effectués par de nombreux partenaires dans la plupart des cantons, constituent un instrument crucial de prévention structurelle pour l'évaluation efficace du respect de la loi concernant la vente d'alcool aux mineurs, la sensibilisation des acteurs ainsi que la réduction à long terme de la vente d'alcool illicite.

La RFA publie annuellement une statistique concernant les achats tests réalisés en Suisse. Le nombre d'achats tests d'alcool s'est envolé entre 2000 et 2011, passant de 85 à 5 518 par an. Depuis l'an 2000, plus de 20 000 achats tests ont été effectués dans un total de 25 cantons. Durant cet intervalle, le taux de vente d'alcool à des mineurs a chuté de 84 % à 30 % grâce à des achats tests toujours mieux ciblés.

### Amélioration des standards de qualité : le guide des achats tests

En 2008, l'OFSP et la RFA ont procédé à un recensement des expériences d'achats tests formant un manuel de standardisation, lequel a été remanié par la RFA pour devenir en 2010 le « Guide pratique des achats tests ». Sur cette base, les cantons, les communes, les villes et les ONG peuvent désormais mener leurs achats tests de manière identique dans toute la Suisse.

### Réalisation d'achats tests : projets ciblés

Dans le but d'améliorer la protection de la jeunesse, la RFA a initié dès 2009 plusieurs projets d'achats tests ciblés:

- Un projet d'achats tests dans les 22 stades de football de Super league (SFL) et de hockey sur glace (LNA) réalisé entre 2010 et 2012. Sur la durée du projet, le taux de vente a pratiquement été réduit de moitié en comparaison avec celui de la saison 2009–2010, raison pour laquelle le projet sera poursuivi en 2013.
- Des projets d'achats tests de nuit (après 22 heures dans 5 grandes villes suisses) et d'achats tests dans 25 festivals open airs ont été réalisés par la RFA en 2012. Les résultats démontrent l'urgente nécessité d'agir pour la protection de la jeunesse, notamment de nuit.

Bien que cela ne soit pas encore suffisant, les mesures ainsi mises en œuvre ont permis d'améliorer le respect des bases légales actuelles en attendant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'alcool.

### Formation et campagne d'information

La RFA a élaboré quatre modules de formation en collaboration avec ses partenaires, présentant les informations légales utiles à toutes les personnes dont le métier touche à la vente d'alcool, dans un langage adapté aux réalités des 40 000 points de vente d'alcool fixes en Suisse.

GastroSuisse et la RFA ont collaboré pour un meilleur respect des limites d'âge dans les points de vente d'alcool. Une nouvelle affiche présentant les âges limites légaux a été éditée et gratuitement mise à disposition.

[www.eav.admin.ch](http://www.eav.admin.ch) > Documentation > Publications

### Dîme de l'alcool: vers plus de transparence

Le PNA stipule que « le produit de la dîme de l'alcool doit être utilisé davantage et de manière plus ciblée pour la prévention et la thérapie des problèmes liés à l'alcool et notamment pour les mesures de politique en matière d'alcool esquissées dans ce PNA ». L'activité qui en découle consiste en un remaniement du

rapport de la dîme pour des informations plus détaillées, plus transparentes et mieux comparables.

Ainsi, le rapport 2011 propose une amélioration de lecture grâce aux 20 cantons ayant adopté les nouveaux standards qui permettent de classer l'utilisation de la dîme par forme d'addiction ainsi que de comparer plus aisément les projets et institutions soutenus. Ces nouveaux outils devront être utilisés par chaque canton en vue du rapport 2012 (publication en 2013).

**Ça coule de source**  
je montre ma carte d'identité

16 18

**Bière**  
**Vin**  
**Cidre**

**Spiritueux**  
**Alcopops**  
**Cocktails**

La remise de boissons alcooliques à des personnes de moins de 16 ans, respectivement de moins de 18 ans, est interdite par la loi. La campagne de protection de la jeunesse de GastroSuisse est soutenue par la Régie fédérale des alcools.

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Eidgenössische Alkoholverwaltung EAV

**GASTRO SUISSE**  
Pour l'Hôtellerie et la Restauration

## Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

### Création de supports d'information pour les employeurs et les employés

Afin d'agir dans le monde du travail, un site Internet a été créé en 2009 qui porte sur de nombreux thèmes relatifs à l'alcool au travail. Il vient s'ajouter aux informations que délivrent la Suva et les services spécialisés aux entreprises. Conçu par Addiction Suisse, ce site a été financé par la Suva et le SECO. Depuis 2012, deux séquences vidéo complètent cette offre déjà bien étoffée.

[www.alcoolautravail.ch](http://www.alcoolautravail.ch)

Diverses institutions ont développé des instruments et des offres pour permettre aux responsables des ressources humaines et de la formation de réagir à temps et de manière adéquate aux problèmes d'alcool des employés.

Cette offre s'adresse principalement aux petites et moyennes entreprises, auxquelles les ressources nécessaires font souvent défaut. Les instruments mis à disposition comprennent des check-lists, des répertoires de services de conseil, des conventions types, des programmes de mise en œuvre progressive et des informations sur la gestion de la réinsertion dans l'entreprise.

[autocontrolegse.suva.ch](http://autocontrolegse.suva.ch)

[www.pme-vital.ch](http://www.pme-vital.ch)

### Etude sur les coûts imputables à l'alcool sur le lieu de travail

Afin d'obtenir des données fiables sur les retombées financières de la consommation problématique d'alcool sur le lieu de travail, l'OFSP a commandé, avec le soutien du SECO et de la Suva, l'étude « Coûts imputables à l'alcool sur le lieu de travail ». Ses résultats ont été publiés en 2011. Il en ressort que la consommation problématique d'alcool sur le lieu de travail coûte chaque année près d'un milliard de francs suisses (soit 0,2 % du PIB). 2 % des salariés présentent une consommation problématique d'alcool, ce qui porte leur nombre à près de 70 000. Sous l'emprise de l'alcool, la perte de productivité est de l'ordre de 15 %. Les secteurs les plus touchés sont ceux de l'hôtellerie et du bâtiment, et le problème paraît plus important en Suisse romande et au Tessin. Selon les

responsables des ressources humaines interrogés, les programmes de prévention sont efficaces.

[www.alcool.ofsp.admin.ch](http://www.alcool.ofsp.admin.ch) >Thèmes

### Campagne alcool

Dans le cadre de la Semaine alcool 2011, le SECO, en collaboration avec l'OFSP, a appelé les associations professionnelles, les partenaires sociaux, les organes d'application et les autres cercles intéressés à reprendre le thème de l'alcool sous une forme appropriée. Lors de la Journée nationale de dialogue sur l'alcool dans le monde du travail 2012, un groupe de travail a mis en place un numéro d'appel gratuit où les responsables d'entreprise pouvaient recevoir des conseils concrets. Cet événement a été soutenu par de nombreux organismes, avec la collaboration active du SECO.



ADDICTION | SUISSE

## Alcoolisme: les proches sont aussi touchés

Informations et conseils pour l'entourage d'une personne dépendante de l'alcool

- L'alcoolisme est une maladie qui touche aussi l'entourage
- Que peut-on faire?
- Où peut-on trouver de l'aide?

PREVENTION | AIDE | RECHERCHE



## Addiction Suisse

### Aide aux enfants issus de familles confrontées à un problème d'alcool

Le site Internet et le forum [www.mamanboit.ch](http://www.mamanboit.ch) / [www.papaboit.ch](http://www.papaboit.ch) ont été mis en ligne en avril 2011, en français et en allemand. Entre leur lancement et la fin de l'année 2012, ils ont été consultés plus de 40 000 fois. Ce portail tout public apporte aide et informations aisément compréhensibles aux enfants et aux adolescents issus de familles confrontées à un problème d'alcool. Les internautes peuvent poser des questions à l'équipe d'experts d'Addiction Suisse et participer à un forum de discussion avec d'autres personnes concernées.

Depuis 2010, Addiction Suisse organise chaque année une plateforme nationale pour les professionnels qui s'engagent auprès d'enfants issus de familles confrontées à un problème d'alcool. A chaque fois, ce sont environ 30 professionnels qui viennent échanger et se former. En outre, Addiction Suisse soutient les cantons dans le développement de groupes thérapeutiques pour les enfants.

### Mener un entretien constructif avec des collaborateurs confrontés à un problème d'alcool

Deux vidéos didactiques en français et allemand ont été mises en ligne en 2012 sur les sites [www.alcoolautravail.ch](http://www.alcoolautravail.ch) et [www.alkoholamarbeitsplatz.ch](http://www.alkoholamarbeitsplatz.ch). Elles montrent comment les employeurs peuvent mener un entretien avec des collaborateurs qui présentent une consommation d'alcool problématique.

### Outils pédagogiques en ligne: « alcool dans le corps » et « alcool et circulation »

Deux sites Internet (fr, de, it) ont été développés à l'intention des adolescents et des enseignants, en collaboration avec le réseau « éducation + santé ». Le site [www.alcooldanslecorps.ch](http://www.alcooldanslecorps.ch) offre aux élèves du degré secondaire des animations pour mieux comprendre ce qu'est l'alcool, comment il agit dans le corps et sur la santé et comment on devient dépendant. Ce système propose aux enseignants des applications didactiques pour approfondir certains thèmes. En un an, le site a été visité environ 10 000 fois (et

plusieurs fois par les mêmes internautes).

Le site [www.alcooletcirculation.ch](http://www.alcooletcirculation.ch), mis en ligne en février 2012, informe sur les risques de l'alcool dans la circulation routière. Cette offre en ligne est conçue pour être utilisée avec des élèves du degré secondaire. Elle aide les enseignants à faire un cours sur l'un des thèmes essentiels de la sécurité routière.

### Actualisation de matériel d'information

Addiction Suisse a dressé un bilan des lacunes dans le matériel de sensibilisation et de prévention. Avec l'aide de Radix Ticino et d'Ingrado, elle a traduit et adapté en italien quantité de brochures et de matériel d'information sur l'alcool. Plusieurs publications en français et en allemand ont également été rééditées.

### Campagne « Je parle d'alcool ! », dialogue sur le thème « jeunesse et loisirs » et Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool

Addiction Suisse s'engage dans la campagne « Je parle d'alcool ! » au niveau stratégique ainsi que dans la conduite du dialogue « jeunesse et loisirs » où il s'agit de discuter ouvertement avec les jeunes de ce qui les préoccupe en matière d'alcool. Le dialogue avec les jeunes est développé dans les nouveaux médias, mais aussi dans les maisons des jeunes, les manifestations open-air et autres festivals. Il est important de privilégier l'échange avec les jeunes (et non sur les jeunes). En outre, Addiction Suisse assume la codirection de la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool, en collaboration avec Fachverband Sucht.





## Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé CDS

### Concepts globaux de protection de la jeunesse lors de manifestations soumises à autorisation

Beaucoup de cantons ont déjà introduit des mesures adéquates pour protéger les jeunes: des achats-tests, promotion des activités sportives sans alcool, lutte contre la conduite en état d'ivresse, interdiction de ventes promotionnelles d'alcool (type Happy Hours ou alcool à gogo) ou mise à disposition d'un vaste choix de matériel, de documents et d'outils pédagogiques destinés à informer le public et les organisateurs de fêtes. Par contre, peu de cantons ont développé des concepts globaux de protection de la jeunesse lors de manifestations soumises à autorisation. L'activité « Concepts de protection de la jeunesse dans les manifestations soumises à autorisation », vise à émettre des recommandations destinées aux différents départements cantonaux concernés par les problèmes d'alcool et/ou de la protection et la jeunesse. Ces recommandations devraient être portées par les conférences sectorielles (CDS, Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)) concernées.

## La dîme de l'alcool utilisée pour la prévention

Le PNA stipule que « le produit de la dîme de l'alcool doit être utilisé davantage et de manière plus ciblée pour la prévention et la thérapie des problèmes liés à l'alcool et notamment pour les mesures de politique en matière d'alcool esquissées dans ce PNA. » La CDS soutient l'utilisation ciblée de moyens pour financer les mesures du PNA tout en rappelant que la loi autorise les cantons à employer la dîme pour combattre dans leurs causes et dans leurs effets l'abus de stupéfiants, de médicaments et d'autres substances engendrant la dépendance (art. 45 Lalc).

Dans une première phase, un nouvel instrument standardisé pour la collecte des données cantonales a été créé. Il a été testé dans cinq cantons. En 2011, vingt cantons ont utilisé l'instrument. A l'avenir, il faudra motiver l'ensemble des cantons. De plus, des améliorations qualitatives devront être apportées. Un atelier destiné aux responsables du rapport sur la dîme de l'alcool est prévu dans le cadre des journées « PAC plus » en 2013.

[www.eav.admin.ch](http://www.eav.admin.ch) > Documentation > Publications



## Conférence des directrices et directeurs de police des villes suisses (CDPVS)

En attendant que soit créée une base légale pour les achats tests dans la loi sur l'alcool, les organes d'exécution des cantons et des communes se réfèrent aux arrêtés cantonaux. Depuis qu'en janvier 2012 le Tribunal fédéral a qualifié les achats tests d'investigations secrètes qui requièrent une autorisation préalable, leurs résultats ne peuvent plus

déboucher sur la condamnation à une amende. L'Assemblée fédérale a refusé d'inscrire une réglementation dans le code de procédure pénale de la Confédération, renvoyant à la souveraineté policière des cantons. Ces derniers doivent à présent inscrire la base légale nécessaire dans leurs législations policières. Néanmoins, les résultats des achats tests peuvent toujours être exploités dans des procédures administratives.



## La Croix-Bleue

La Croix-Bleue est impliquée dans le Programme national alcool (PNA) depuis ses débuts, puisqu'elle a pris une part active à sa conception. En tout, elle participe à cinq projets : « Alcool au travail » et « Alcool et violence » ont permis de concentrer les efforts dans le domaine de la prévention et « Espaces rencontre sans alcool », dans celui de la postcure. L'« Assurance qualité des achats-tests » et le « Conseil en ligne » comptent désormais au nombre des prestations permanentes de la Croix-Bleue ; ces deux projets sont financés par le biais de l'art. 43a Lalc. Conformément aux objectifs du PNA et grâce à son soutien financier, la Croix-Bleue a regroupé des projets menés par des associations et des organisations particulières en concepts globaux utilisables par tous. La collaboration entre les différents secteurs et les régions (linguistiques) a ainsi été renforcée dans les domaines de la mise en œuvre, de la formation et de l'assurance qualité.

Le projet « Alcool au travail » a été lancé en 2009. En 2011, des formations continues et du coaching pour les cadres ont déjà été dispensés dans 34 entreprises. Les offres trouvent un écho favorable auprès des entreprises. Leur effet n'a toutefois pas encore été évalué. Depuis mai 2012, ce projet est mis en œuvre de manière autonome dans les régions de Bâle, de Berne et de Zurich. Afin de maintenir en permanence une assurance de qualité des achats-tests de haut niveau, un centre de coordination a été créé et les standards de qualité ont été ancrés dans les régions. Les responsables ont notamment suivi des formations complémentaires sur les bases légales. Jusqu'à présent, 3 500 achats-tests ont été menés en 2012, pour la plupart sur mandat de communes et d'associations.

Le site [www.alcorisk.ch](http://www.alcorisk.ch) (fr et de) constitue une offre en ligne à bas seuil, qui dispense informations et conseils sur tout ce qui touche aux risques liés à la consommation d'alcool. Un outil d'auto-évaluation développé par l'institut néerlandais Jellinek a été intégré à la version germanophone du site. Des spécialistes répondent dans les 24

heures aux questions posées en ligne (72 heures au maximum le week-end). La Croix-Bleue a fait une promotion active du site, qui a été abondamment visité par le public, avec près de 30'000 pages consultées jusqu'à présent.

Le PNA soutient le développement et l'exploitation d'« Espaces rencontre sans alcool » de la Croix-Bleue. Cette offre s'adresse en priorité aux personnes présentant une consommation d'alcool risquée ou abusive et souffrant de troubles psychiques ou d'exclusion sociale. Ces espaces sont des lieux de rencontre où l'on propose également des offres d'entraînement au travail, de conseil et de formation continue afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Il est prévu d'introduire un module supplémentaire d'aide au logement en collaboration avec des organisations partenaires. Fin 2012, huit Espaces rencontre auront été ouverts en Suisse alémanique et en Suisse romande et trois autres sont en cours de développement. Pour les organisations responsables intéressées, il existe à présent des instructions sur la manière de développer et de gérer des Espaces rencontre.

# Trop c'est combien?



## Infodrog

Dans le cadre du Programme national alcool (PNA), Infodrog a été chargée de mener cinq mesures:

### Optimisation des offres de traitement pour les personnes souffrant de problèmes d'alcool

Infodrog a chargé l'Institut de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF) de mener une analyse des besoins en matière d'offres de traitement pour les personnes souffrant de problèmes d'alcool. Le rapport final est disponible sur le site Internet d'Infodrog ([www.infodrog.ch](http://www.infodrog.ch) > Thèmes > Alcool). Il en ressort que, dans l'ensemble, il existe en Suisse une offre de traitement diversifiée et de qualité pour les personnes souffrant de problèmes d'alcool. Certaines améliorations seraient toutefois nécessaires, par exemple dans le domaine de l'entraide. Souvent, les offres des organisations d'entraide ne sont pas assez connues et la collaboration n'est que sporadique. Les recommandations élaborées sur la base de ce rapport sont prises en compte dans la planification des mesures à mettre en œuvre au cours de la seconde phase du Programme national alcool.

### Élargissement de la base de données d'Infodrog sur les offres d'aide dans le domaine des addictions en Suisse

La base de données d'Infodrog, qui recense des offres d'aide dans le domaine des addictions en Suisse, existe depuis 1999 sous forme électronique et a été continuellement développée depuis. Elle a été ouverte aux offres dans le domaine de l'alcool, y compris aux lieux de rencontre accessible à tous et aux groupes d'entraide. Les fonctions de recherche ont également été améliorées. Ainsi, il est désormais possible de cibler sa recherche sur les offres dédiées aux personnes âgées souffrant de problèmes d'addiction, par exemple. La base contient aujourd'hui plus de 650 entrées, dont 265 concernent des institutions actives dans le domaine de l'alcool. Une adresse spécifique à la base de données a également été créée afin d'en faciliter l'accès: [www.indexaddictions.ch](http://www.indexaddictions.ch). Grâce à cette base de données, les personnes affectées, leurs proches et les professionnels peuvent rechercher les offres adaptées dans toute la Suisse ou uniquement dans leur région.

**indexaddictions.ch**  
Infodrog | Base de données | Offres d'aide Suisse



## Groupe romand d'études des addictions GREA

Quand le Conseil fédéral a approuvé le PNA en 2008, un sentiment de soulagement s'est emparé du réseau professionnel des addictions. Après toutes ces années, la Confédération allait enfin disposer d'un cadre clair et précis qui puisse donner corps à une vraie politique alcool dans notre pays. C'est donc avec enthousiasme et engagement que les associations professionnelles se sont lancées dans la mise en œuvre.

La question de l'alcool est complexe. Il y a bien sûr l'ancrage culturel particulier de ce produit, qui rend la discussion sur ce thème toujours relativement

délicate. Les responsabilités sur cette thématique sont réparties sur plusieurs institutions publiques et domaines d'expertise. De plus, tous les différents niveaux de notre structure fédérale ont un rôle central à jouer. La coordination entre tous ces acteurs se révèle donc nécessaire. Le PNA a fourni à tous la dynamique nécessaire pour mener ce travail.

En tant que réseau romand, le GREA s'investit pleinement dans cette mission. En partenariat avec l'OFSP, nous nous sommes concentrés sur les dispositifs institutionnels et la communication entre le niveau régional et national, avec un double objectif. D'une part, promouvoir le PNA et améliorer sa prise en compte dans les politiques cantonales, et d'autre part, faire le lien entre la Confédération et les besoins des ac-

### **Qualification des professionnels pour les interventions brèves**

En pratique, « intervention brève » désigne généralement une intervention reposant sur (1) un petit nombre d'entretiens de courte durée, (2) l'entretien motivationnel et (3) l'utilisation du modèle transthéorique du changement. Les interventions brèves ont pour but d'encourager les personnes qui présentent un comportement à risque à limiter leurs habitudes problématiques en les informant et en renforçant leur motivation.

L'objectif de cette activité est de développer des offres de formation destinées aux professionnels concernés (médecins de famille, travailleurs sociaux, infirmiers, etc.) pour leur permettre d'acquérir ou de consolider les compétences nécessaires pour mener des interventions brèves, comme détecter de manière précoce une consommation d'alcool problématique. Les professionnels apprennent, dans le cadre de formations postgrades et continues, à reconnaître les risques (de dépendance) et à intervenir de manière adéquate, mais également à accompagner les personnes souffrant de problèmes d'addiction.

[www.infodrog.ch](http://www.infodrog.ch) >Thèmes > Alcool

### **Soutien au développement de centres d'accueil à bas seuil pour alcoolodépendants**

Dans le cadre du fonds d'impulsion et de développement dans le domaine des dépendances, Infodrog apporte un soutien financier à la création de centres d'accueil pour personnes alcoolodépendantes, avec ou sans salle de consommation d'alcool. Les demandes soumises par différentes villes et institutions intéressées ont été examinées. Finalement, des centres d'accueil à bas seuil ont été ouverts avec le soutien d'Infodrog à Bienne, à Weinfelden et à Langenthal.

### **Développement de la qualité dans les institutions du domaine de l'alcool**

Le système de gestion de la qualité QuaThéDA (Qualité Thérapie Drogue Alcool) s'est implanté depuis longtemps parmi les institutions qui travaillent dans le domaine des drogues illicites. Une promotion ciblée dans les différentes régions linguistiques et une offre en formations continues (cf. [www.quathedada.ch](http://www.quathedada.ch)) ont permis de convaincre des institutions actives dans le domaine de l'alcool d'implémenter à leur tour la norme de qualité QuaThéDA. Aujourd'hui, 94 institutions actives dans les domaines de l'alcool et des addictions sont certifiées.

teurs, que cela soit dans les cantons, les villes ou les réseaux professionnels.

Ce travail a connu des percées significatives depuis l'introduction du PNA et nous ne pouvons que nous en réjouir. Il faut noter ici l'importance particulière d'un des projets phares du PNA, à savoir la semaine alcool. Le GREA, qui s'occupe de la mise en œuvre opérationnelle, a pu constater combien, au travers de ce projet concret, les réseaux ont pu se déployer pour le plus grand bien de tous. Bien entendu, les enjeux liés à un tel projet n'ont pas manqué de susciter de nombreux questionnements. Mais grâce aux solutions trouvées pour la mise en œuvre, c'est tout le réseau national de la politique alcool qui s'est mise en mouvement, afin de trouver de nouveaux modes

de collaboration qui nous garantissent une meilleure coordination et une plus grande cohérence.

La politique alcool en Suisse repose sur une variété d'acteurs locaux. Le réseau professionnel reste très engagé sur le terrain depuis de nombreuses années, souvent soutenu en cela par les Cantons. Réussir à mieux valoriser ce travail pour ajuster la stratégie fédérale demeurera toujours essentiel. Les premières années du PNA auront permis aux acteurs de cimenter leur alliance autour d'un projet commun. Certains résultats sont également déjà observables. La stratégie semble donc la bonne, mais c'est un travail de longue haleine que nous avons encore devant nous. Longue vie au PNA!

## Fachverband Sucht

Fachverband Sucht a participé à la mise en œuvre du Programme national alcool (PNA) de bien des manières et à plusieurs niveaux.

### Monitoring des politiques en matière d'alcool

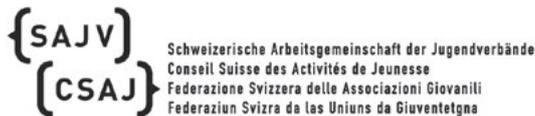
Depuis 2009, Fachverband Sucht diffuse des informations actualisées sur la page Internet « Prévention en matière d'alcool : politiques cantonales » de l'OFSP. Cette page offre un aperçu des différentes législations cantonales dans le domaine de la prévention en matière d'alcool. Elle informe également sur l'avancement des processus législatifs. Afin de recenser ces développements de manière aussi exhaustive que possible, Fachverband Sucht entretient des contacts directs avec les personnes responsables du dossier dans les cantons, tout en observant et en analysant également la couverture médiatique de la politique en matière d'alcool. Les articles ainsi recensés au niveau local, régional et national sont compilés dans une lettre d'information destinées à des personnes précises.

[www.alcool.ofsp.admin.ch](http://www.alcool.ofsp.admin.ch) > Cantons

Dans le domaine de la politique en matière d'alcool, Fachverband Sucht assure également la coordination entre les spécialistes, les praticiens, la Confédération, les cantons et les villes de Suisse alémanique. Cela implique d'entretenir activement des contacts avec ces différents acteurs, mais aussi de promouvoir l'échange et le transfert de connaissances entre eux, et plus particulièrement, de fournir des informations pertinentes aux organes cantonaux responsables des questions liées à l'alcool.

### Campagne « Je parle d'alcool ! »

Dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de la nouvelle campagne de prévention de l'OFSP contre l'alcoolisme, intitulée « Je parle d'alcool ! », Fachverband Sucht gère depuis 2010 un portefeuille de tâches très variées : coordination du projet en partenariat avec la section Campagnes de l'OFSP, participation à la direction opérationnelle du projet et direction ou codirection de plusieurs « thèmes du dialogue ». Ces « thèmes » ont été définis pour coordonner et promouvoir les activités relatives à la prévention de l'alcoolisme dans certains contextes de



## Le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse CSAJ

La consommation d'alcool fait partie du quotidien pour beaucoup de jeunes – y compris dans les organisations de jeunesse. Les jeunes font leurs expériences. Il importe surtout de ne pas ignorer les risques que cela comporte. Les animateurs d'organisations de jeunesse se trouvent donc dans une position idéale pour aider les jeunes à se comporter de façon responsable et judicieuse face à l'alcool. Le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) a ancré le thème de la prévention de l'alcoolisme dans le travail avec les jeunes et participe au Programme national alcool (PNA) dans le cadre de deux projets.

## Formations sur le thème des compétences dans le domaine de l'ivresse et ses risques

Le CSAJ et la Croix-Bleue ont formé les responsables d'associations de jeunesse aux thèmes de l'ivresse et ses risques. Ces formations ont été conçues sur la base des enseignements du projet pilote « risk it – Jugendliche zeigen wie ». Dans le cadre du programme « Voilà – Promotion de la santé et prévention des dépendances dans les associations de jeunesse », le CSAJ a organisé quatre sessions de formation de base et continue, par lesquels il a atteint 2'300 personnes relais. Ces dernières ont à leur tour organisé quelque 660 camps de vacances dans lesquels plus de 27'600 adolescents et jeunes adultes ont eu l'opportunité d'élargir leurs compétences concernant les risques liés à l'alcool et d'aborder de manière plus approfondie les thèmes de l'ivresse et ses risques.

vie. En font notamment partie les thèmes « cabinets médicaux », « monde du travail » et « transports ». Pour ce qui est de la « Semaine alcool », qui se tient tous les deux ans au mois de mai et qui vise à proposer à la population une plateforme de discussion sur le thème de l'alcool, Fachverband Sucht assure la coordination du projet entre les cantons de Suisse alémanique et traite les demandes de financement des partenaires locaux. Grâce à ces activités variées et de grande portée, Fachverband Sucht est parvenu à renforcer le réseau des acteurs de la prévention de l'alcoolisme au sein des différents contextes de vie, au-delà des frontières cantonales et entre les différents échelons fédéraux.

[www.je-parle-d-alcool.ch](http://www.je-parle-d-alcool.ch)

### **Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool**

La « Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool » est organisée conjointement par Fachverband Sucht et Addiction Suisse depuis 1997 (jusqu'en 2006, elle était intitulée « Journée nationale de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool »). Depuis 2012, elle a lieu en alternance avec la « Semaine

alcool ». Les deux manifestations sont complémentaires. La journée d'action sensibilise la population aux conséquences d'une consommation excessive d'alcool et sert de plateforme aux institutions actives dans la prévention, le conseil et le traitement de l'alcoolodépendance afin de mieux faire connaître leurs offres. Les différents stands constituent l'une des principales activités de la journée. Montés dans toute la Suisse, ils donnent aux services spécialisés l'opportunité d'entrer en contact avec la population. Le PNA soutient financièrement la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool depuis 2010.

[www.journee-problemes-alcool.ch](http://www.journee-problemes-alcool.ch)



### **Outil en ligne pour les organisations de jeunesse**

Sous l'impulsion des organisations membres, le CSAJ a développé, en collaboration avec la Croix-Bleue et grâce au soutien de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA, le site Internet [tu-bois-quoi.ch](http://tu-bois-quoi.ch). Ce site fournit des bases et des suggestions pour thématiser la consommation d'alcool dans le cadre des activités proposées par les organisations de jeunesse. Entre sa mise en ligne en août 2012 et la fin de l'année, environ 1 500 personnes ont visité le site.

La consommation d'alcool est un sujet important dans les organisations de jeunesse, par exemple, dans le cadre des camps ou durant les fins de semaine. L'expérience montre que ni le laissez-faire ni l'interdiction ne sont des instruments efficaces au service des animateurs. Le site [tu-bois-quoi.ch](http://tu-bois-quoi.ch) (fr et de) prend donc le parti de fournir des recommanda-

tions pratiques pour permettre aux jeunes de développer progressivement un comportement « juste » face à l'alcool. Les divers aspects d'une consommation d'alcool responsable sont mis en lumière à travers plusieurs situations – du camp de vacances à la grande manifestation. Les thèmes traités vont du scénario d'urgence en cas d'intoxication alcoolique aux suggestions et aux réflexions sur la responsabilité et l'exemple à donner. Les internautes décident eux-mêmes des aspects thématiques qu'ils souhaitent approfondir et naviguent d'un thème à l'autre suivant leurs propres associations d'idées. Ainsi, les animateurs qui organisent des activités retirent autant du site que les jeunes qui se posent des questions sur les comportements observés dans leurs cercles d'amis.

## Demandes adressées au PNA depuis 2008

La Confédération soutient financièrement (décisions de subvention selon la loi sur les subventions) les institutions, les projets et les projets de recherche qui se consacrent à la lutte contre les problèmes liés à l'abus d'alcool. Le PNA 2008–2012 et la loi fédérale sur l'alcool (art. 43a Lalc; RS 680) constituent la base pour le financement de projets de prévention en matière d'alcool.

Afin d'assurer un octroi systématique, cohérent et transparent de ces subventions, l'OFSP et la RFA ont mis en place un service central en 2010; les requérants peuvent y déposer toutes leurs demandes de subvention fédérale dans le domaine de la prévention des problèmes liés à l'alcool. Un comité d'experts évalue depuis 2011 les demandes en fonction de la pertinence et des effets escomptés du projet en question. L'OFSP, la RFA, la CFAL, l'Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS) et le milieu de la recherche disposent chacun d'un représentant au sein de ce comité.

Les projets financés par des fonds du PNA qui n'ont pas été mentionnés dans les activités des partenaires sont présentés ci-après.

## Projets 2009

### A la Vista

#### Emission «Carrefours»

D'une durée approximative d'une demi-heure, l'émission « Carrefours » subventionnée est consacrée à la prévention de l'alcoolisme chez les jeunes. Elle donne la parole à des jeunes confrontés à des problèmes d'alcools et interroge des professionnels du travail avec les jeunes, de la prévention et du monde médical.

[www.alavistatv.net](http://www.alavistatv.net)

### GREA

#### Alcochoix

Alcochoix s'adresse en premier lieu aux personnes qui présentent une consommation d'alcool excessive et qui souhaitent modifier leur comportement. L'outil en ligne aide les consommateurs à reprendre le contrôle sur leur consommation.

[www.alcochoix.ch](http://www.alcochoix.ch)

## Projets 2010

### Association Safer Clubbing Schweiz

#### Campagne al-cool dans le domaine festif/Safer Clubbing

Les propriétaires et les responsables de boîtes de nuit s'unissent pour sensibiliser les jeunes à leur comportement face à l'alcool. Grâce à une campagne d'affichage dans les boîtes de nuit et alentours, à des cartes postales, à des autocollants et à des bandeaux publicitaires placés sur des sites de sortie, ils interpellent continuellement les jeunes sur la question « Alcool – où sont tes limites? ».

[www.saferclubbing.ch](http://www.saferclubbing.ch)

Projets 2011

.....  
**Swiss Olympic**

**Prévention de l'alcoolisme lors des fêtes de gymnastique**

Avec le projet « Prévention de l'alcoolisme lors des fêtes de gymnastique », Swiss Olympic entend protéger les jeunes d'une consommation excessive et illicite d'alcool. L'association faîtière des fédérations sportives suisses veut également sensibiliser les participants des manifestations sportives aux effets négatifs de l'abus d'alcool.

[www.coolandclean.ch](http://www.coolandclean.ch)

.....  
**Addiction Suisse**

**Production et coordination de matériel d'information et de prévention en matière d'alcool**

Addiction Suisse est chargée d'élaborer, d'actualiser, de développer et de diffuser du matériel d'information sur la prévention de l'alcoolisme.

[www.addictionsuisse.ch](http://www.addictionsuisse.ch)

.....  
**Addiction Suisse**

**Site et forum Internet pour les enfants et les adolescents issus de familles confrontées à un problème d'alcool**

Addiction Suisse développe un site Internet destiné aux enfants et aux adolescents issus de familles confrontées à un problème d'alcool. Ce site leur offre la possibilité de s'exprimer dans un forum et de poser des questions à une équipe d'experts.

[www.mamaboit.ch](http://www.mamaboit.ch)  
[www.papaboit.ch](http://www.papaboit.ch)

.....  
**FOSUMOS**

**Praticien Addiction Suisse**

La plateforme développée par Fosumos propose des instruments, des check-lists, des algorithmes de traitement, des modules de formation à distance ainsi que des conseils en ligne pour détecter et traiter la dépendance à l'alcool, à l'héroïne, au tabac, au cannabis, aux médicaments, à la cocaïne et aux drogues de synthèse.

[www.praticien-addiction.ch](http://www.praticien-addiction.ch)

.....  
**RADIX Lausanne**

**Les jeunes et la consommation d'alcool dans l'espace public**

Radix Lausanne aide les communes à relever les défis soulevés par le problème que constituent « les jeunes et la consommation d'alcool dans l'espace public ». Le projet promeut les échanges entre les professions concernées et développe des « bonnes pratiques ».

[www.radix.ch](http://www.radix.ch)

.....  
**REPER Fribourg**

**Gouvernail: promotion de la santé et prévention des comportements à risque dans les foyers de jeunes**

Dans le cadre du projet « Gouvernail », l'association REPER s'associe avec le GREA et Addiction Suisse afin de soutenir les foyers pour jeunes en matière d'information et de formation sur la dépendance et les comportements à risque. Elle met à disposition des instruments concrets pour approcher les problèmes de dépendance.

[www.reper-fr.ch](http://www.reper-fr.ch)

.....  
**Croix-Bleue**

**L'alcool au travail**

Le projet « Alcool au travail » de la Croix-Bleue apporte un soutien aux entreprises et aux sociétés. Il peut proposer des exposés, des formations, du coaching pour les supérieurs hiérarchiques, voire le développement d'un concept de gestion de la santé en entreprise. Des centres spécialisés ont été mis sur pied dans certaines régions.

[www.croix-bleue.ch](http://www.croix-bleue.ch)

.....  
**Croix-Bleue**

**Module thématique Alcool et violence**

La Croix-Bleue recense les théories spécifiques concernant la dépendance et la prévention de la violence et établit un concept de prévention global tenant compte du lien entre consommation excessive d'alcool et comportement agressif.

[www.wertikal.ch](http://www.wertikal.ch)

## Projets 2012

### Fachverband Sucht et Addiction Suisse

#### Journée sur les problèmes liés à l'alcool

La Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool a été mise en place par Fachverband Sucht, en collaboration avec Addiction Suisse. Elle s'inspire largement de la campagne de prévention « Je parle d'alcool ». Cette journée s'est tenue le 10 mai 2012, autour de la question « Où est le problème? ».

[www.journee-problemes-alcool.ch](http://www.journee-problemes-alcool.ch)

### Le Caméléon

#### La prévention de l'alcoolisme au théâtre

Le théâtre-forum « Le Caméléon », fondé en 1994 en Suisse romande, jouera dans des écoles alémaniques l'une de ses pièces intitulée « Alcool : bien cuit ou à point? ».

[www.lecameleon.ch](http://www.lecameleon.ch)

### IOGT Suisse

#### Soutien en ligne accessible à tous / forum pratique

IOGT offre des conseils en ligne aux enfants et aux adolescents issus de familles confrontées à un problème d'alcool. L'organisation souhaite renforcer les compétences des personnes concernées à travers des échanges avec des spécialistes. Le « forum pratique » permet aux pédagogues d'obtenir des informations servant à la détection précoce.

[www.kopfhoch.ch](http://www.kopfhoch.ch)

### Croix-Bleue

#### Normes de qualité pour les espaces rencontre sans alcool

Les espaces rencontre régionaux sans alcool de la Croix-Bleue constituent des points de rassemblement importants pour les personnes alcoolodépendantes. D'une part, ils favorisent l'intégration sociale et professionnelle. D'autre part, les personnes concernées profitent de conseils facilement accessibles. La Croix-Bleue a développé un concept national et des normes de qualité pour ces espaces rencontre.

[www.blaueskreuz.ch](http://www.blaueskreuz.ch)

### Addiction Suisse

#### Matériel didactique de prévention désormais disponible en italien

Depuis de nombreuses années, Addiction Suisse publie des cahiers pédagogiques permettant d'organiser des enseignements en vue de prévenir les problèmes d'alcool. Ces cahiers ont été traduits en italien.

[www.addictionsuisse.ch](http://www.addictionsuisse.ch)

### Addiction Suisse et Croix-Bleue

#### L'alcool au travail : formation en ligne pour les cadres

Addiction Suisse élargit son offre de formations en ligne sur le thème de l'« alcool au travail » en collaboration avec la Croix-Bleue. Des séquences vidéo illustrent différentes situations d'entretien avec des collaborateurs souffrant d'un problème d'alcool. Cet outil pratique aide les supérieurs hiérarchiques à aborder la question délicate de l'abus d'alcool et montre comment réagir de manière appropriée et professionnelle dans des situations concrètes.

[www.alcoolautravail.ch](http://www.alcoolautravail.ch)

### Addiction Suisse

#### Prévention des addictions orientée vers la famille

L'éducation transmise par les parents ainsi que leur comportement face aux stupéfiants comptent parmi les principaux facteurs permettant de protéger les enfants et les adolescents de toute forme de dépendance. Addiction Suisse a élaboré un catalogue de mesures montrant comment l'influence des parents peut être utilisée à des fins de prévention.

[www.addictionsuisse.ch](http://www.addictionsuisse.ch)

### Addiction Suisse

#### Formation de spécialistes à l'évaluation des risques et à la planification d'interventions

Addiction Suisse forme des représentants des autorités de tutelle, des services sociaux, des offices de la jeunesse et des pédiatres dans les domaines de l'évaluation des risques et de la planification d'interventions auprès des familles confrontées à un problème d'alcool. En effet, ces groupes professionnels sont souvent les premiers au contact des familles confrontées à un problème d'alcool.

[www.suchtschweiz.ch](http://www.suchtschweiz.ch)

.....  
**Swiss Olympic**

**Respect de la protection de la jeunesse dans le football amateur**

Swiss Olympic élargit son projet « cool and clean ». Dans le domaine de la prévention des problèmes liés à l'alcool, l'association met l'accent sur la protection de la jeunesse face à la consommation excessive et illicite d'alcool et conduit des achats-tests dans le football amateur. En outre, elle sensibilise et forme le personnel de vente.

[www.coolandclean.ch](http://www.coolandclean.ch)

.....  
**RADIX**

**Les communes bougent! Un programme national pour une prévention cohérente**

Radix, l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT) et Addiction Suisse soutiennent les cantons et les communes qui développent une stratégie de prévention de l'alcoolisme et du tabagisme ciblée sur les contacts régionaux. Les stratégies doivent s'appuyer sur les programmes nationaux.

[www.radix.ch](http://www.radix.ch)

.....  
**Radix Svizzera Italiana**

**Protection de la jeunesse: pas d'alcool aux moins de 18 ans**

Au Tessin, il est interdit de remettre de l'alcool aux moins de 18 ans. Le projet de Radix Svizzera Italiana soutient les autorités dans l'exécution et le monitoring de cette législation.

[www.radixsvizzeraitaliana.ch](http://www.radixsvizzeraitaliana.ch)

.....  
**GREA**

**In medias: au cœur du dialogue**

Le projet du Groupement romand d'études des addictions (GREA) jette un regard philosophique sur la consommation problématique d'alcool. Il utilise le dialogue pour encourager les jeunes à porter un regard critique sur leurs habitudes de consommation et pour renforcer leurs facteurs d'autoprotection.

[www.grea.ch](http://www.grea.ch)



# Activités de l'OFSP

## Recherche, monitoring et statistique

Le monde de la recherche avait un double mandat pour la période 2008–2012 : il devait, d'une part, soutenir les objectifs, les champs d'action et les activités du PNA en collectant les informations nécessaires et, d'autre part, identifier les lacunes en matière de recherche et les combler. Les données disponibles ont pu être nettement améliorées, notamment en mettant en place un monitoring des addictions doté d'un volet alcool. Grâce à ce monitoring, il est désormais possible d'observer les évolutions à long terme au sein de la population. L'OFSP a également mené différentes études ces dernières années avec des partenaires. En plus de livrer des informations cruciales pour les acteurs travaillant sur le terrain, elles mettent encore mieux en relief la gravité du problème et la nécessité d'agir dans le domaine de la prévention de l'alcoolisme en Suisse.

Voici les principales études conduites entre 2007 et 2012. Toutes sont consultables en ligne sous [www.alcool.ofsp.admin.ch](http://www.alcool.ofsp.admin.ch) > Recherche et évaluation > Rapports de recherche. L'OFSP élabore régulièrement des fiches d'information sur les résultats tirés de ces études. Ces fiches sont disponibles sous [www.alcool.ofsp.admin.ch](http://www.alcool.ofsp.admin.ch).

## Etudes 2007

### Université de Berne

#### **Alcool et violence : des policiers du canton de Berne parlent de leur quotidien**

Les personnes impliquées dans des actes de violence, toutes catégories confondues, semblent être en état d'ébriété dans près de la moitié des cas.

*Oswald M. E., Keller L., Giger P., Haag C., Ming W. (2007): Alkohol und Gewalt: Eine Online-Befragung der Polizeiangehörigen im Kanton Bern, Schlussbericht, Universität Bern, Institut für Psychologie, Lehrstuhl Sozial- und Rechtspsychologie, Bern.*

## Etudes 2008

### Haute école spécialisée du Nord-ouest de la Suisse/Haute école d'économie

#### **Etude de marché et enquête auprès de jeunes adultes sur la consommation de boissons alcooliques diluées (alcopops)**

L'étude révèle un enthousiasme croissant des consommateurs surtout pour les alcopops à base de bière et pour les bières aromatisées. L'importation d'alcopops à base de bière a plus que doublé entre 2002 et 2006, passant d'un demi-million de litres à 1,1 million de litres.

*Niederer R., Korn K., Lussmann D., Kölliker M. (2008): Marktstudie und Befragung junger Erwachsener zum Konsum alkoholhaltiger Mischgetränke (Alcopops), Ergebnisbericht, Fachhochschule Nordwestschweiz / Hochschule für Wirtschaft, Olten.*

## Etudes 2009

### Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA)

#### **Intoxications alcooliques chez les adolescent-e-s et les jeunes adultes. Une analyse secondaire des statistiques des hôpitaux suisses jusqu'en 2007**

Parmi les personnes recensées, le nombre d'intoxications à l'alcool, en tant que diagnostic principal, augmente très rapidement, et ceci dès l'âge de 14 ans. On observe un recul vers l'âge de 16/17 ans chez les femmes et de 20/21 ans chez les hommes.

*Gmel G., Wiki, M. (2009): Alkoholintoxikationen Jugendlicher und junger Erwachsener. Ein Update der Analysen der Daten der Schweizer Hospitäler bis 2007, Schweizerische Fachstelle für Alkohol- und andere Drogenprobleme, Lausanne.*

## Etudes 2010

### Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA)

#### Estimation du montant monétaire relatif à la consommation d'alcool des mineurs en Suisse en 2007

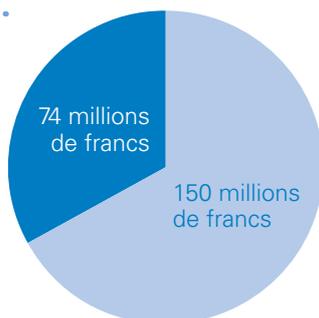
En Suisse, les mineurs consomment chaque année pour environ 220 millions de francs de boissons alcoolisées. Par ailleurs, la consommation des jeunes en dessous de l'âge légal de remise d'alcool représente les deux tiers de ce montant estimé pour l'année 2007.

*Labhart, F., Notari, L., Delgrande Jordan, M. (2010): Estimation du montant monétaire relatif à la consommation d'alcool des mineurs en Suisse en 2007, Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies, Lausanne.*

### Consommation chez les jeunes

Chiffre d'affaires réalisé par l'industrie de l'alcool.

■ Taux légal  
■ Taux illégal



### Addiction Info Suisse

#### Estimation du nombre de personnes alcoolodépendantes dans la population helvétique

A partir des données de l'Enquête suisse sur la santé de 2007, d'items de l'AUDIT et de questions relatives aux modes de consommation, l'étude a estimé qu'entre 220 000 et 330 000 personnes alcoolodépendantes vivaient en Suisse. Cela représente entre 3,8 % et 4,5 % de la population âgée de 15 ans et plus.

*Kündig, H. (2010): Estimation du nombre de personnes alcoolodépendantes dans la population helvétique, Rapport final, Addiction Info Suisse, Lausanne.*

### Addiction Info Suisse

#### Evaluation des effets sur les intoxications alcooliques suite aux mesures visant à réduire le degré d'accessibilité à l'alcool dans le canton de Genève

Le canton de Genève a mis en vigueur en 2005 une restriction de la vente d'alcool dans les commerces, les stations-services et les vidéothèques de 21 heures à 7 heures. Ainsi, les taux d'admission aux urgences pour intoxication alcoolique dans le canton de Genève ont baissé par rapport aux autres cantons de 35 % chez les 10 à 29 ans. Des effets importants ont été constatés chez ceux pour qui l'achat d'alcool est interdit (10 à 15 ans).

*Gmel G., Wiki M. (2010): Effekt der Einschränkung der Erhältlichkeit von Alkohol auf Alkoholintoxikationen im Kanton Genf, Sucht Info Schweiz, Lausanne.*

## Etudes 2011

### Polynomics

#### Coûts imputables à l'alcool sur le lieu de travail

Les résultats d'une étude menée en 2010 par l'OFSP, la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) montrent que la consommation d'alcool à risque coûte chaque année un milliard de francs aux entreprises de Suisse. Les responsables des ressources humaines de plus de 1 300 entreprises suisses des secteurs secondaire et tertiaire ont été interrogés. Les coûts résultent principalement de la perte de productivité, les domaines de l'hôtellerie et de la construction étant les plus touchés. Selon les responsables des ressources humaines interrogés, les mesures de prévention sur le lieu de travail portent leurs fruits.

*Telser H., Hauck A., Fischer B. (2011): Alkoholbedingte Kosten am Arbeitsplatz, Schlussbericht für das Bundesamt für Gesundheit (BAG) und die Schweizerische Unfallversicherungsanstalt (Suva), Olten.*

Addiction Info Suisse

**Consommation de substances psychoactives chez les jeunes en Suisse, Résultats de l'étude internationale « Health Behaviour in School-aged Children » (HBSC)**

Les enfants de 11 ans consomment déjà de l'alcool : les données de l'enquête HBSC (2010) révèlent que 2,7 % des garçons et 1 % des filles consomment de l'alcool au moins une fois par semaine. La consommation augmente avec l'âge : à 15 ans, un adolescent sur quatre et une adolescente sur sept indiquent consommer de l'alcool à cette fréquence. 3 % des 11 ans, 13 % des 13 ans et 40 % des 15 ans ont indiqué avoir été ivres au moins une fois dans leur vie.

Windlin B., Delgrande Jordan M., Kuntsche E. (2011): *Konsum psychoaktiver Substanzen Jugendlicher in der Schweiz – Zeitliche Entwicklungen und aktueller Stand, Resultate der internationalen Studie «Health Behaviour in School-aged Children» (HBSC), Sucht Info Schweiz, Lausanne.*



**Consommation d'alcool et ébriété des jeunes de 15 ans**

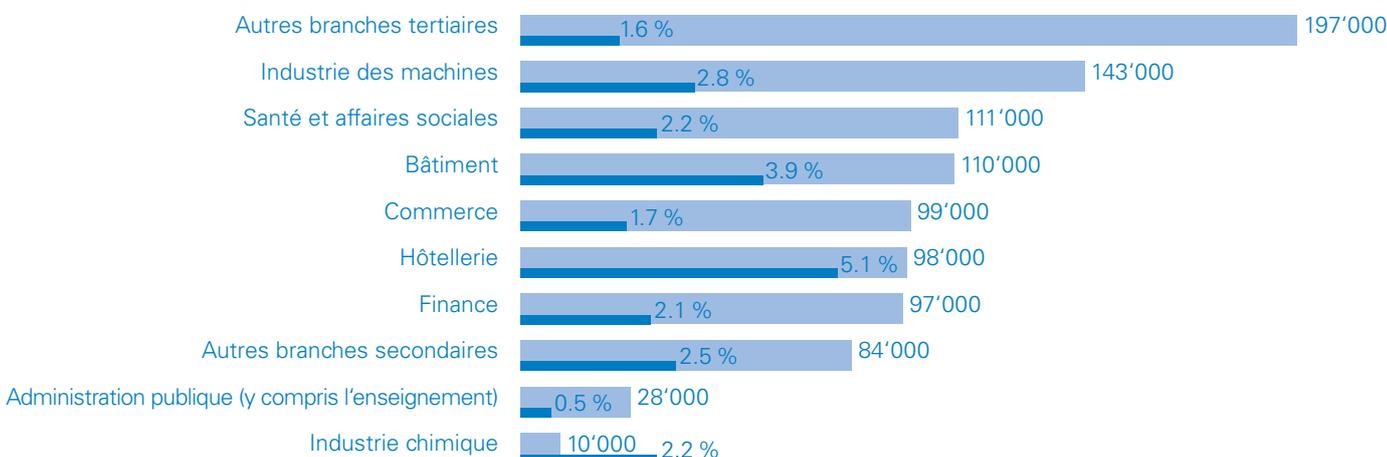
Près un adolescent mâle sur trois et près d'une adolescente sur sept boivent de l'alcool à un rythme hebdomadaire dès l'âge de 15 ans (HBSC 2011).

- Garçons de 15 ans ayant une consommation hebdomadaire d'alcool
- Garçons de 15 ans qui ont eu au moins deux états d'ivresse
- Filles de 15 ans ayant une consommation hebdomadaire d'alcool
- Filles de 15 ans qui ont eu au moins deux états d'ivresse

**Coûts imputables à l'alcool et la part de salariés par branche**

L'alcool au travail coûte un milliard de francs chaque année, la part de salariés présentant une consommation problématique d'alcool s'élève à 2 % (Telser/Hauck/Fischer 2011).

- Coûts imputables à l'alcool par branche en francs suisse, total général
- Part de salariés présentant une consommation problématique d'alcool, en relation avec l'échantillon total



## Addiction Info Suisse

### Monitoring de la publicité pour l'alcool en Suisse AMMIE (Alcohol Marketing Monitoring in Europe)

En Suisse, la publicité pour la bière fait beaucoup appel à des représentations vantant un certain mode de vie (humour, convivialité, etc.) tandis que la publicité pour les boissons spiritueuses fait plutôt appel à des éléments esthétiques (la publicité de type « lifestyle » est interdite pour les spiritueux). La publicité pour le vin, quant à elle en vante plutôt l'origine et la qualité. Les producteurs consacrent une part importante et en constante augmentation de leur budget publicitaire à la publicité en ligne et au mécénat. Dans ces domaines, la législation est souple.

*Hagen R. (2011): Monitoringbericht zur Alkoholwerbung in der Schweiz. Schlussbericht des Projekts AMMIE (Alcohol Marketing Monitoring in Europe), Sucht Info Schweiz, Lausanne.*

## Etudes 2012

### Addiction Suisse

#### La santé des personnes âgées de 60 ans et plus vivant dans les ménages privés – Une analyse des données de l'Enquête suisse sur la santé 2007

L'analyse a montré que 6,4 % de la population âgée de 60 ans et plus présentait une consommation d'alcool chronique excessive

*Notari L., Delgrande Jordan M. (2012): La santé des personnes âgées de 60 ans et plus vivant dans les ménages privés – Une analyse des données de l'Enquête suisse sur la santé 2007, Addiction Suisse, Lausanne.*

### Institut de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF) de Zurich

#### Etude exploratoire de mesures prometteuses pour la réduction de la consommation problématique d'alcool par les personnes âgées en Suisse

Une enquête sur la consommation d'alcool par les personnes âgées a été menée auprès de professionnels, d'experts et de proches de personnes âgées. L'étude recommande aux autorités de mieux refléter la thématique de la consommation problématique d'alcool par les personnes âgées dans leurs considérations et mesures de politique sanitaire. Les institutions de santé telles que les foyers pour personnes âgées et

les établissements médico-sociaux sont également encouragées à développer des concepts et des lignes directrices visant à faire reculer l'abus d'alcool.

*Kessler, D., Salis Gross, C., Koller, St., Haug, S. (2012): Exploration erfolgversprechender Massnahmen zur Reduktion des problematischen Alkoholkonsums bei älteren Menschen in der Schweiz, Schlussbericht, Forschungsbericht aus dem Institut für Sucht- und Gesundheitsforschung Bericht Nr. 308, Zürich, 25. April 2012.*

### Addiction Suisse / Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), Institut d'étude de marché et d'opinion (IBSF), Institut de recherche sur la santé publique et les addictions de Zurich (ISGF)

#### Monitoring des addictions 2011 : Rapport annuel alcool

L'analyse de la première enquête menée dans le cadre du monitoring des addictions montre que la grande majorité de la population résidente suisse consomme de l'alcool. 4,5 % de la population de 15 ans et plus présente une consommation chronique à risque et près de 20 % de la population s'enivre au moins une fois par mois (26 % des hommes et 12 % des femmes). Autrement dit, un cinquième de la population suisse de 15 ans et plus présente une consommation excessive d'alcool. On remarque du reste que lorsque le consommateur vieillit, les épisodes d'ivresse ponctuelle du week-end se transforment en consommation quotidienne d'un à deux verres d'alcool. Interrogée sur ses positions à l'égard de mesures structurelles en matière d'alcool, la population suisse se dit à une écrasante majorité (94 %) favorable à l'exclusion des auteurs de troubles des manifestations sportives et deux personnes sur trois (69 %) approuveraient l'interdiction de faire de la publicité en faveur de l'alcool lors d'événements sportifs. Les trois quarts des personnes interrogées (78 %) approuvent une interdiction totale de la vente d'alcool aux jeunes de moins de dix-huit ans, 41 % sont favorables à une augmentation générale du prix des boissons alcoolisées et 57 % à un renchérissement des boissons alcoolisées par le biais de l'introduction de prix minimums.

*Gmel G., Kuendig H., Maffli E., Notari L., Wicki M., Georges A., Grisel-Staub E., Müller M., Dubois-Arber F., Gervasoni J.-P., Lucia S., Jeannin A., Uchtenhagen A., Schaub M. (Hg.), (2012): Suchtmonitoring Schweiz / Jahresbericht – Daten 2011, Bern.*

L'enquête auprès des élèves (HBSC) décrite plus haut, le monitoring des addictions et l'analyse des cas d'intoxication alcoolique dans les données hospitalières se poursuivront dans les années à venir.

### Collaboration avec les cantons

Les cantons sont les acteurs privilégiés en matière de politique alcool. Depuis 2008, la Confédération propose de les soutenir avec la mise en œuvre du PNA et encourage les cantons à créer leurs propres Plans d'action cantonaux alcool (PAC).

Selon le principe de la subsidiarité, les cantons restent maîtres dans la mise en œuvre de la politique alcool. Le rôle de la Confédération consiste à les faire bénéficier de sa vision globale due à sa position privilégiée en les invitant à partager leurs expériences et préoccupations locales.

### Les Plans Cantonaux Alcool

Parmi les 26 cantons, tous sont en effet actifs à des degrés divers dans la prévention des abus d'alcool. Cinq d'entre eux (SG, VD, ZG, AR, NW) ont aujourd'hui concrétisé un réel Plan Cantonal Alcool. Pour d'autres, la prévention alcool est englobée dans une stratégie plus large de prévention des dépendances et d'autres enfin mènent une politique très active et innovante en matière de prévention de l'alcoolisme sans pour autant afficher une volonté de créer un PAC. Le rôle de la Confédération consiste à promouvoir les échanges entre ces différents acteurs afin d'aménager la politique en matière d'alcool sur des bases factuelles et d'encourager ainsi les méthodes d'intervention jugées efficaces dans le sens des bonnes pratiques.

Les cantons sont les principaux partenaires pour la mise en œuvre de la législation fédérale et disposent de compétences étendues dans le domaine de la prévention structurelle, qui se traduisent, par exemple, par la détermination des heures d'ouverture des magasins, la réglementation s'appliquant aux établissements publics et au commerce de détail, ainsi que l'édiction de dispositions concernant la publicité.

La carte suisse interactive offre un aperçu des différentes législations dans les cantons en ce qui concerne la prévention de l'alcool. Vous trouverez la carte ici:

[www.alcool.ofsp.admin.ch](http://www.alcool.ofsp.admin.ch) > Cantons

### Les journées PAC et PAC plus

Les journées PAC et PAC plus favorisent les échanges entre les différents acteurs cantonaux, mais également entre les cantons et la Confédération. Les journées PAC sont organisées annuellement au niveau national. Les sujets tels que les intoxications alcooliques, la violence, la disponibilité de l'alcool ainsi que les facteurs de succès d'une politique de prévention efficace y ont été abordés. Travailleurs engagés sur le terrain, responsables cantonaux et personnes engagées à d'autres niveaux ont ainsi pu construire ensemble un référentiel commun à tous. Afin de permettre des rencontres en plus « petits comités », les journées PAC+ invitent depuis 2010 les acteurs régionaux de la prévention et les responsables cantonaux à se réunir une fois par année pour les Romands et deux fois pour les Alémaniques autour de sujets tels que la consommation d'alcool dans l'espace public, l'intervention précoce, la consommation d'alcool par les jeunes et les moins jeunes ou encore l'alcool dans les stades. Les thèmes qui revêtent un intérêt particulier font partie d'un programme de formation continue portant le label PAC+ afin de mettre à disposition des professionnels des connaissances empiriques spécifiques adaptées aux besoins.

Avec leur marge de manœuvre, les cantons sont aussi souvent précurseurs en matière de prévention et montrent la voie. Il s'agit de collaborer ensemble et de concrétiser la volonté d'une politique alcool cohérente au niveau suisse.

## Campagne de prévention « Je parle d'alcool ! »

Comment peut-on à la fois apprécier l'alcool et combattre de manière crédible les excès de consommation ? Voici la question au centre de la campagne « Je parle d'alcool ! ». Cette campagne de prévention d'un genre nouveau est menée par l'Office fédéral de la santé publique avec le soutien d'une large direction de projet – rassemblant Fachverband Sucht, le Groupement romand d'études des addictions (GREA), Addiction Suisse et Ticino Addiction – ainsi que 14 organisations nationales. Cette campagne participe à l'objectif de sensibilisation poursuivi par le PNA.

### Semaine alcool

La Semaine alcool qui s'est tenue en mai 2011 dans toute la Suisse a donné le coup d'envoi de la campagne. Quelque 230 acteurs de la prévention de l'alcoolisme se sont associés à l'OFSP pour interpeller la population sur ce thème et mener le dialogue. Au cours de cette semaine, plus de 600 activités ont suscité le débat autour de l'alcool, au bar, dans les centres de jeunes, sur la place publique, en politique, au centre commercial, sous forme de films ou à l'école. Cette manifestation a permis aux nombreux acteurs issus des milieux de la prévention, de la police, de la formation, de la culture, ainsi qu'aux autorités publiques de se mettre davantage en réseau aux niveaux cantonal et régional, de mieux exploiter les synergies et d'intensifier leurs échanges de manière durable.

La deuxième Semaine alcool aura lieu du 18 au 26 mai 2013. Elle servira de nouveau de plateforme de discussion et sensibilisera la population à un mode de consommation responsable et à moindre risque.

### Dialogue en ligne

Des informations d'actualité sur le thème de l'alcool et sur la campagne de dialogue sont régulièrement postées sur le site de la campagne, [www.je-parle-d-alcool.ch](http://www.je-parle-d-alcool.ch).

Ce site propose un calendrier des manifestations ainsi que des outils de campagne (posters, dépliants, films) que les partenaires peuvent utiliser pour organiser des activités. Les images et les impressions de la Semaine alcool 2011 fournissent également aux visiteurs l'inspiration nécessaire pour organiser des activités en 2013. Jusqu'à la fin de l'année 2012, le site a été

consulté environ 60 000 fois. Les personnes intéressées peuvent partager des informations ou leur avis avec leurs amis ou leurs proches sur la page Facebook de la campagne, « Top stories about alcohol ». Pour être régulièrement informé, il suffit de s'abonner à la newsletter directement sur le site ou par courriel à l'adresse [alkoholkampagne@bag.admin.ch](mailto:alkoholkampagne@bag.admin.ch).



### Partenaires

Partenaires de la campagne nationale de prévention des problèmes liés à l'alcool « Je parle d'alcool ».

# Activités de l'OFSP





# Perspectives

En mai 2012, le Conseil fédéral a décidé de prolonger le PNA jusqu'en 2016. Cette décision a été motivée par le fait, d'une part, qu'il reste nécessaire d'agir dans le domaine de la consommation problématique d'alcool et, d'autre part, que des pistes d'action ont déjà pu être présentées. En outre, le rapport d'évaluation du PNA a apporté une justification solide à cette décision du Conseil fédéral. Face aux grands défis que présente la lutte contre l'alcoolisme, il y a aujourd'hui une alliance compétente d'acteurs de la prévention, qui soutiennent les objectifs du programme et surtout, leur mise en œuvre.

## Recommandations de l'évaluation

Le PNA est bien engagé, mais nécessite d'être prolongé afin que les mesures introduites déploient pleinement leurs effets. Voici, en une phrase, la conclusion à laquelle sont arrivés le bureau d'études politiques Interface et l'Institut IDHEAP qui ont évalué le PNA en 2011 sur mandat du Conseil fédéral.

Ces recommandations ont été suivies par Conseil fédéral, qui a décidé en mai 2012 de prolonger le PNA de quatre années supplémentaires, soit jusqu'en 2016.

### Un bon départ, avec des objectifs ambitieux

Les évaluateurs ont fait clairement ressortir qu'en tant que stratégie faîtière d'envergure nationale, le programme a prouvé son efficacité en offrant aux différents acteurs une solide base d'orientation et de soutien. Le rapport d'évaluation précise par ailleurs que l'OFSP et ses partenaires ont su mener à bien de nombreuses activités.

Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des professionnels, des cantons, du grand public et des responsables politiques. Les échanges entre les différents acteurs de la politique en matière d'alcool ont également été renforcés. Les différents champs d'action couvrent la totalité des principaux aspects de la prévention nationale des risques liés à l'alcool. La rentabilité du programme est elle aussi évaluée positivement. En revanche, des critiques ont été émises quant au fait que les objectifs n'ont pas été adaptés après l'abandon des mesures structurelles, en suivant l'argument qu'il n'est pas réaliste de vouloir atteindre

ces objectifs sans mettre en œuvre les mesures correspondantes, la volonté politique faisant défaut.

### Poursuite du PNA recommandée

L'évaluation recommande de poursuivre le PNA, entre autres parce qu'une échéance de cinq ans s'est avérée trop courte pour un programme aussi ambitieux. De plus, ce programme est le premier de ce type au niveau national. Il a donc d'abord fallu investir beaucoup de temps dans le travail préparatoire et mettre en place la coordination et l'organisation du programme. La pertinence d'une politique de prévention nationale en matière d'alcool est acquise tant du point de vue de la santé publique que de l'économie nationale, d'autant que l'abus d'alcool compte parmi les principales causes de décès évitables.

### Pérenniser la participation des cantons

L'évaluation voit un potentiel d'amélioration dans l'implication des cantons dans le PNA. Dans les années à venir, l'OFSP soutiendra davantage les cantons dans l'élaboration de plans d'action cantonaux (PAC) et veillera à mieux adapter les journées PAC et PAC plus aux besoins des cantons. La transparence quant à l'emploi de la dîme de l'alcool sera également améliorée. Les bases nécessaires pour la mise en œuvre de concepts de protection des mineurs lors de grandes manifestations, qui ont été développées dans le cadre du PNA, soutiennent également les cantons dans leur travail de prévention.

Le rapport d'évaluation voit encore matière à amélioration dans l'utilisation du réseau de contacts de la RFA avec le secteur de l'alcool. Cette possibilité devrait notamment être exploitée pour tout ce qui a trait à la protection de la jeunesse.

### La prolongation jusqu'en 2016

Le PNA avait et a toujours pour objectif de réduire l'abus d'alcool et les dommages liés à l'alcool, et par suite, d'en diminuer les effets négatifs sur la santé, les proches, la société et l'économie. Le PNA poursuit la vision suivante : « Celles et ceux qui boivent de l'alcool le font de façon à ne nuire ni à eux-mêmes ni aux autres. » Pour concrétiser cette vision, le PNA a finalement retenu sept objectifs principaux (cf. sché-

## Vision / objectifs

### Vision

Celles et ceux qui boivent de l'alcool le font de façon à ne nuire ni à eux-mêmes ni aux autres.

### Objectifs principaux

Sensibilisation de la population

Protection active de la jeunesse

Réduction de la consommation problématique

Lutte contre l'alcoolodépendance

Réduction des conséquences négatives sur la vie sociale

Protection de l'environnement proche

Fonctionnement en réseau des acteurs

## Stratégie du PNA 2013 – 2016

### Objectifs stratégiques

#### Objectif 1

La protection de la jeunesse est renforcée, la société soutient les mesures prises dans ce domaine

*Indicateur d'impact :*

réduction des intoxications alcooliques

#### Objectif 2

La société est sensibilisée aux dangers inhérents à la consommation problématique

*Indicateur d'impact :*

amélioration des connaissances de la population

#### Objectif 3

Les acteurs de la prévention reçoivent un soutien qui leur permet de contribuer fortement à la diminution de la consommation problématique

*Indicateur d'impact :*

doublement du nombre des plans d'action cantonaux

### Champs d'action

#### CA1

Protection de la santé / promotion de la santé et détection

#### CA2

Thérapies et intégration sociale

#### CA3

Réduction individuelle et sociale des risques

#### CA4

Réglementation du marché et protection de la jeunesse

#### CA5

Informations et relations publiques

ma). La vision et les objectifs du PNA ont été élaborés dans le cadre d'un processus participatif à large échelle impliquant tous les acteurs importants de la prévention de l'alcoolisme. Ils demeurent pleinement valables pour la deuxième phase du programme.

S'appuyant sur les objectifs généraux, les acteurs ont déterminé trois domaines d'action stratégiques pour la phase de mise en œuvre 2013–2016 :

- 1) La protection de la jeunesse est renforcée; la société soutient les mesures prises dans ce domaine.
- 2) La société est sensibilisée aux dangers inhérents à la consommation problématique d'alcool.
- 3) Les acteurs de la prévention reçoivent un soutien qui leur permet de contribuer de manière optimale à réduire la consommation problématique d'alcool.

Les domaines d'action stratégiques de la période de prolongation du programme reflètent la nécessité d'agir dans le domaine de la protection de la jeunesse et sur les habitudes de consommation problématiques en général. Ils tiennent également compte de la tâche de sensibilisation de la population et de coordination des acteurs engagés dans la prévention de l'alcoolisme qui est celle de la Confédération. Grâce à l'amélioration des données disponibles, notamment avec le monitoring suisse des addictions mis en place en 2011, il est aujourd'hui possible d'assortir les différents objectifs d'indicateurs mesurables.

## Mise en œuvre du PNA 2013 – 2016

### Activités

#### CA1

##### Protection de la santé / promotion de la santé et détection

- Prévention de l'alcoolisme chez les jeunes adultes dans le cadre de la formation professionnelle
- Etude de faisabilité relative aux autotests en ligne sur l'alcool
- Sensibilisation des professionnels proposant des prestations sanitaires et sociales de base
- e-Addictions : utilisation de médias électroniques pour la prévention et l'aide aux personnes dépendantes

#### CA2

##### Thérapies et intégration sociale

- Interventions brèves des médecins
- Renforcement des offres d'entraide

#### CA3

##### Réduction individuelle et sociale des risques

- Sensibilisation des professionnels aux dommages dus à la consommation d'alcool pendant la grossesse

- Concepts de protection de la jeunesse dans les manifestations soumises à autorisation
- Evaluation des risques et planification des interventions auprès des familles confrontées à un problème d'alcool
- Démarche structurée en cas d'hospitalisation de jeunes pour intoxication alcoolique

#### CA4

##### Réglementation du marché et protection de la jeunesse

- Contrôle de l'exécution des dispositions de protection de la jeunesse
- Formation du personnel de vente

#### CA5

##### Informations et relations publiques

- Campagne de prévention de l'alcoolisme

### Soutien du programme par le biais des tâches principales de l'OFSP

Ressources et financement (conjointement avec la RFA)

Collaboration institutionnelle

Recherche, statistiques et monitoring

Affaires internationales et affaires politiques

Communication

### Mesures et niveaux d'action

En 2012, l'OFSP a identifié, de concert avec les nombreux acteurs du PNA, les besoins et les possibilités d'adaptation des domaines d'action stratégiques. Le catalogue de mesures actuel (cf. graphique ci-dessous) comporte pour le moment une douzaine de mesures réparties dans cinq champs d'action. De nombreux projets pourront contribuer à différents domaines d'action stratégiques. L'organisation en champs d'action et en objectifs sert donc plus à proposer une vue d'ensemble qu'à établir une classification précise.

1) Renforcement de la protection de la jeunesse  
 Dans le domaine de la protection de la jeunesse, la phase de prolongation du programme va de nouveau s'attacher à améliorer l'exécution des dispositions légales existantes. Il s'agira notamment de continuer à mener des achats-tests et de sensibiliser le personnel de vente. Dans les années à venir, les activités dans le domaine de l'alcool au travail se consacreront à la formation professionnelle des jeunes adultes.

2) Sensibilisation de la population  
 Ces prochaines années, la campagne de prévention en matière d'alcool subira une réorientation stratégique. Il est d'ores et déjà clair que la campagne continuera de reposer sur l'engagement et l'expertise

des nombreux acteurs de la prévention de l'alcoolisme. Le travail de sensibilisation sera aussi mené à bien par le biais de divers projets spécifiques à certains groupes cibles.

### 3) Soutien des acteurs

La pierre angulaire du programme est le soutien et la coordination des acteurs de la prévention de l'alcoolisme, et notamment des cantons, car la mise en œuvre de nombreuses mesures relève de leur compétence. Les formations PAC et PAC plus vont perdurer. PAC est l'acronyme de Plans d'action cantonaux. Dans ce cadre, des plateformes d'échange sur les questions d'actualité et les stratégies seront également mises à la disposition des partenaires cantonaux. Pour nous, le soutien et la coordination ne se restreignent toutefois pas aux PAC : bien au contraire, c'est un leitmotiv qui nous guide dans la poursuite de toutes les mesures mises en place par l'OFSP ou par ses partenaires.

L'OFSP soutient la mise en œuvre du PNA par le biais de ses tâches principales. Ses travaux en matière d'affaires politiques, de recherche, de statistiques et de monitoring des addictions, de ressources et de financement, dans le domaine de la communication et des campagnes, ainsi que le suivi des évolutions au niveau international continueront d'apporter une contribution de taille à la mise en œuvre des différentes mesures et à la poursuite des objectifs du programme tout au long de la période de prolongation.

En guise de conclusion, nous aimerions souligner une nouvelle fois le caractère national de ce programme de lutte contre l'alcoolisme. Les nombreux acteurs impliqués continueront d'agir au cours de ces quatre prochaines années à différents niveaux et par de nombreuses activités. C'est un rôle de soutien et de coordination qui échoit à l'OFSP. Les services de l'administration fédérale, les cantons, les communes ainsi que les associations nationales et régionales et les organisations non gouvernementales adhèrent conjointement aux objectifs du programme et contribuent à sa réussite. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur engagement et leur importante contribution en faveur d'une société en meilleure santé.

La loi sur l'alcool, actuellement en révision, constitue une base importante pour la prévention de l'alcoolisme. Le Conseil fédéral a adopté le message y relatif le 27 janvier 2012 et a soumis deux projets de loi aux Chambres fédérales: la loi sur l'imposition des spiritueux et la loi sur le commerce de l'alcool. Pour suivre les développements de cette loi, consultez le site de la RFA

[www.eav.admin.ch](http://www.eav.admin.ch) > Révision totale



## **Impressum**

© Office fédéral de la santé publique (OFSP)  
Editeur : Office fédéral de la santé publique  
Publication : avril 2013

Informations complémentaires :

OFSP  
Section Alcool  
3003 Berne  
Tél : 031 323 87 86  
Fax : 031 324 09 42  
[alkohol@bag.admin.ch](mailto:alkohol@bag.admin.ch)  
[www.ofsp.admin.ch](http://www.ofsp.admin.ch)

Publication également disponible en allemand et en italien.

Maquette et illustrations : Giessform Atelier für Kommunikationsdesign